



# COLLECTIF LE VENT TOURNE

Site Internet : [adoizon.wixsite.com/le-vent-tourne](http://adoizon.wixsite.com/le-vent-tourne)

Association loi de 1901

courriel : [collectifventtourne66@gmail.com](mailto:collectifventtourne66@gmail.com)

Perpignan, le 19 mai 2021

Madame Carole Delga  
22, boulevard du Maréchal Juin  
31406 Toulouse Cedex 9

Madame la Présidente,

En tant que candidate aux élections régionales, sollicitant nos suffrages, soyez informée de nos préoccupations.

Nous sommes très concernés par la préservation de notre environnement et par le dérèglement climatique.

Si nous sommes persuadés que nous devons faire un effort important et urgent dans l'isolation des habitations, dans les transports, et que nous devons être plus sobre dans la consommation des énergies et des espaces naturels ; nous avons aussi la conviction documentée (nous pouvons développer longuement) que les énergies renouvelables intermittentes industrielles (ENRi) ne sont pas de nature à traiter le problème de manière pertinente.

Les matériaux le plus souvent étrangers ont nécessité une production de CO<sub>2</sub> pour leur construction et leur transport ce qui aggrave leur impact négatif sur notre planète. En réalité, ces énergies ne font que déplacer la pollution dans le temps et dans l'espace pour la rendre invisible chez nous. Extractions, raffinage, aciers, bétons, terres rares, huiles dangereuses, excavations, branchements, transports par bateaux et camions, ne sont pas renouvelables, et leur recyclage n'est que partiellement possible.

Nous ne savons toujours pas stocker l'électricité qu'elles produisent de façon intermittente et aléatoire. L'hydrogène n'en restituera qu'une infime proportion et cela coûtera très cher.

Au moment où l'on prône la consommation locale, détruire définitivement des terres cultivables ou des forêts n'est pas concevable. La destruction de la faune et de la biodiversité non plus.

Le coût n'en est pas que financier, il détruit le patrimoine paysager du premier pays touristique du monde.

Et surtout les projets se construisent et souvent aboutissent sans le consentement des citoyens qui auront à en subir les conséquences néfastes pour leur bien, leur bien-être, et peut-être leur santé.

Pour toutes ces raisons, nous contestons la notion « d'intérêt général » à propos des énergies renouvelables intermittentes, d'autant plus que la France est l'un des pays qui rejette le moins de gaz à effet de serre, contrairement à l'Allemagne malgré ses 32.000 éoliennes.

Nous voulons connaître votre position sur l'éolien industriel et le photovoltaïque industriel et aussi si vous pensez vous dispenser du consentement préalable des citoyens des communes concernées par ces projets.

Nous sommes attachés au principe de « démocratie » et par conséquent de « consentement », ces termes ont-ils aussi du sens pour vous ?

Notre association compte de nombreux adhérents et sympathisants, attentifs et vigilants à nos échanges. Votre réponse qu'ils attendent, leur sera communiquée ainsi qu'au public car nous sommes tous concernés.

Si vous souhaitiez nous rencontrer pour des échanges plus approfondis et plus précis, nous sommes à votre disposition.

Avec nos remerciements anticipés pour vos réponses, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, en l'expression de notre considération distinguée.

Pour l'Association « Collectif de Vent Tourne »  
La Présidente  
Marie-Noëlle Moly